

Le toast

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 15

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192886>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

maine ; et puis qu'il soit *véreux* ou pas, je m'en bats l'œil !

Cette conversation, que je rapporte ici aussi fidèlement qu'il m'est permis de le faire, continua sur le même ton pendant quelques minutes, lorsqu'un des collégiens, tirant subitement de son sac le pauvre bouquin, objet de leurs anxieuses préoccupations, reprit :

— Dis voir, si on y jetait vite un coup d'œil : on a le temps ?

— Bien, si tu veux !

Et de parcourir ensemble, tout en fumant leurs cigarettes, les quelques pages qu'ils auraient dû, à cette heure, parfaitement connaître. Puis après quelques minutes de silence, l'un d'eux indiquant du bout du doigt certain passage :

— C'est ça qui est bœuf, hein !

— Oh ! oui, c'est crétin.

— Bah ! fermons-moi ça, on s'en tirera bien et puis, en se soufflant un peu !...

Ce qui fut dit fut fait. Et arrivés à Lausanne nos jeunes héros de l'étude montèrent gravement le Petit-Chêne.

Aigle, le 29 mars 1892.

C. T.

Le toast.

Les Anglo-Saxons, dit M. Sarcey, ont été formés à l'éloquence par le toast. J'ai assisté à Londres à deux diners de corporations. Chacun à son tour y a pris la parole, à mesure qu'il était désigné par une sorte d'huissier qui m'a semblé être un maître des cérémonies. Le convive, à l'appel de son nom, se levait, et, sans hésitation, ni trouble, comme si c'était la chose la plus simple du monde, il y allait de son petit speech.

Chez nous, c'est à qui ne parlera pas à la fin d'un dîner ! Ceux à qui incombe cette nécessité s'y préparent avec soin et n'abordent jamais cette sorte de tribune qu'avec une appréhension secrète. J'ai pourtant à cette heure l'habitude de ce genre de discours ; je ne puis m'empêcher de frémir, au bruit du couteau qui frappe sur le verre pour demander le silence.

Et comme je faisais observer à un Anglais de beaucoup d'esprit cette différence de caractère et d'habitude entre les deux nations : « C'est, me dit-il, que vous, Français, vous voulez absolument mettre de l'esprit dans vos toasts, et l'on n'est jamais sûr d'avoir de l'esprit. Nous, nous ne nous en piquons point. Chacun se lève et dit : Je suis un brave homme, vous êtes de braves gens, je suis content d'avoir diné avec vous, et je bois à votre santé. Il dit cela ou quelque chose d'approchant, sans embarras ni recherche de bel esprit. »

La concheince.

Vo vo rassoveni bin dè cé bon vilhio

catsimo d'Ostervà qu'on recordâvè quand n'allâvi à l'écoula, et iô y'avâi ellia démanda :

D. Qu'est-ce que la conscience ?

R. C'est le sentiment intérieur de notre âme, et qui nous avertit de notre devoir, qui nous condamne quand nous faisons mal, et qui nous approuve quand nous faisons bien.

L'est bin cein ; mâ lâi a concheince et concheince. C'est tot coumeint lè bovâirons : y'ein a que sont adé à verounâ decoutè lè z'ermaillès et que font totès lè virès, et y'ein a dâi z'autre, dâi petits brelurins, que laissent lè vatsès allâ ao trèfle ao bin à l'espacette su lo vesin, et troupenâ lè tsamps tot frais vouâgni, tandi que s'amusont à accoulhi dâi pierres et dâi bâtons contrè on pomâi sauvado po tâtsi dè déguelhi onna crouiè boutsena tota berboula.

Eh bin, lè concheinces ne sont pas non plie totès parâirès. Y'ein a que sont coumeint lè bons bovâirons et que ne laissent pas fèrè cein que n'est pas justo ; mâ y'ein a que laissent tot fèrè sein s'einquiettâ dâo resto.

Louis ao sergent, qu'étâi la fleu dâi brâvès dzeins, étâi z'u bâirè quartetta tsi Rodo dè la pinta que n'étâi pas 'na crouiè dzein, s'on vâo, mâ que rappondâi son vin, à cein que diont, et que trovâvè moïan dè fèrè quaranta pots avoué on sètâi. Coumeint n'javâi nion à la tsambra à bairè quand Louis arrevâ, Rodo restâ po lâi teni compagni quand lâi eut apportâ la quartetta et lo verro, et sè mettiront à dévesâ d'on gaillâ dâo veladzo que vegnâi dè fèrè décret, et qu'arâi pu, se l'avâi étâ on homo dè sorta, ètrè bin à se n'èse, kâ n'étâi pas lè guignons que l'aviont met avau ; mâ c'étâi on bracaillon que n'avâi pas martsî lo drâi tsemin, et tsacon lâi cosâi cein que lâi arrevâvè.

— Vouaique cein que c'est, fasâi lo Louis, dè ne pas avâi bouna concheince ; l'arrevâ adé on momeint iô on est pou-nâi ; et quand la concheince no dit qu'on ne dussè pas fèrè oquiè, la faut attiutâ.

— D'accœo, se repond Rodo, mâ tot parâi faut pas que le no gravâi dè bin fèrè sè z'affèrès.

L'interrogat.

Dâo teimps dâi z'interrogats, adon que lè menistrès, tandi lo prédzo, interrogâvont du su la chère, mémameint lè z'homo mariâ, cé dè Baulmès démandâvè onna demeindze, à n'on vilhio dè soixante ans :

— Djan-Françœis ! porriâ-vo derè porquî on a imprimâ la Biblia ?

— Po cein, repond lo vilhio, qu'on n'arâi pas pu liairè su lo papâi bliane.

HOCHE-QUEUE

par Auguste GEOFFROY.

VII

Les voitures qui avaient amené si gaie-ment le petit ménage de la mère Bernard à la Maison Forestière l'avaient reconduit au pays natal où le brigadier était enterré près de son père. La veuve partageait son temps entre leurs tombes et le soin de sa vie chétive, finissante. Elle était heureuse, relativement, puisqu'elle appartenait déjà par l'âge et la maladie au monde des morts ; l'époque de sa libération était marquée pour demain et demain c'était, dans sa croyance, le bonheur sans fin, là-haut.

Le *Hoche-Queue* souffrait davantage et de douleurs qu'il lui fallait cacher, que personne n'eût comprises.

Les explications données par Hervé sur la mort du brigadier avaient semblé douteuses au parquet ; ce témoignage de misérable contre une vie exemplaire comme celle du garde Bernard était sans valeur, et on l'arrêta provisoirement. Cependant l'enquête démontra qu'une liaison plus ou moins complète existait entre le forestier et la fille du braconnier, qu'en effet celle-ci ne quittait plus guère la Maison Forestière où elle était traitée en enfant aimée. Le braconnier ignorait certainement ces relations avec des gens qu'il détestait, et témoin surpris d'un entretien familial, avait lâché son coup de fusil par haine et par vengeance.

Après examen sérieux de l'affaire, les magistrats s'en remirent aux dires du *Hoche-Queue* lui-même, ne lui demandant pas de confirmer les faits qui n'avaient existé que dans la cervelle alcoolisée d'Hervé, mais de reconnaître que l'attitude du brigadier et la sienne au moment du coup de feu avait pu tromper son père.

La situation de la malheureuse était atroce. D'un côté, l'échafaud pour le braconnier et l'éternelle qualité de fille d'assassin pour elle, de l'autre, son honneur de vierge souillé et la mémoire de son époux devant Dieu ternie ; d'un côté, la vérité et la délivrance par la disparition de son bourreau, de l'autre, l'erre-ur, les humiliations et une existence d'es-clave.

Ce fut pourtant à ce dernier parti que le *Hoche-Queue* se résigna, en se disant pour légitimer son action et augmenter son courage, que s'il était là, Bernard lui dirait qu'elle avait bien fait. Une fille se sacrifie, mais elle ne tue pas son père, fût-il un monstre.

Elle ne répondit rien aux questions du Procureur de la République, et celui-ci accepta son silence comme un acquiescement.

Hervé fut élargi et rentra dans sa tanière, plus redoutable que jamais, plus cruel encore si possible pour le *Hoche-Queue*.

Seul, je savais ce qu'il fallait penser de la fin mystérieuse de Bernard ; cependant, les autres gardes, tous les gens sérieux ne s'y trompèrent pas, et le mort, comme la mère Bernard, comme le *Hoche-Queue*, conservèrent leur estime. Mais la masse, la masse envieuse et niaise, qui se guide d'après les seules apparences, bava sur la tombe, jeta de la boue sur la mère et souffleta la fille ; tous trois étaient au-dessus d'elle, et ne pouvant les comprendre en haut, elle les tirait dans la boue, en bas, à son niveau.

Bernard ne l'entendit pas ; sa mère était